

Le Fond de Régulation des Recettes un mode de financement du déficit budgétaire (2000-2019).

The Fund of Regulation of the Receipts a tool of financing of the budget deficit (2000-2019).

SOUAMES CHAIMA

Affiliation Doctorante en normalisation comptable (Ecole des Hautes Etudes Commerciales – Algérie) souames.chaimaa@gmail.com

Reçu le:15/02/2022

Accepté le:29/03/2022

Publié le:15/04/2022

Résumé :

Après plus de vingt ans de son introduction, le Fond de Régulation des Recettes représente une assise financière très importante et considérable pour l'économie Algérienne dont sa principale source s'agit des gains réalisés de la fiscalité pétrolière.

Ce fond avait pour objectif principal la stabilisation qui permet à l'État de s'abriter d'éventuelles variations excessives des prix de matières premières qu'il exporte.

Or que durant ces dernières années la situation du Fond de Régulation des Recettes a pris une tournure disant inquiétante, et qui aura de sévères conséquences sur l'économie du pays.

Donc cette étude aura pour objectif de démontrer la façon par laquelle les avoirs de ce fond sont utilisés dans une économie expansionniste comme l'Algérie, pour aboutir à une réponse à la problématique posée nous avons adopté une méthode descriptive et une autre analytique.

En suivant cette démarche nous concluons que les avoirs de ce fond sont en abaissement continue et ce qui explique la situation critique de l'économie du pays.

Abstract:

After more than twenty years its introduction, the Fund of Regulation of the Receipts is a very important and considerable financial base for the Algerian economy whose its Principal source acts of the profits carried out of the oil taxation.

This bottom had as a principal objective the stabilization which makes it possible at the State to shelter possible excessive variations of the raw material prices that it exports.

However that in the last few years the situation of the Fund of Regulation of the Receipts took worrying turning saying, and who will have severe consequences on the economy of the country.

Keywords: Fund of Regulation of the Receipts, the oil taxation, economy of the country.

1. Introduction:

La performance des finances publiques résulte de la performance fiscale et de la performance budgétaire, dans ce modeste travail nous allons nous intéresser à la performance budgétaire car une bonne gestion de cette dernière est vitale parce qu'elle permet d'avoir une situation économique favorable et qui reflète vraiment l'image du pays.

A cet égard l'étude de l'équilibre économique est au cœur de l'action de l'Etat, car depuis plusieurs années l'Algérie est à la recherche de la stabilité économique c'est ce qui explique que les études empiriques montrent que l'Algérie comme de nombreux pays en développements dotés d'importantes ressources naturelles affichent un certain retard en termes du rythme de croissance économique réelle à long terme.

Alors à cause de cette situation qui est jugée inquiétante l'Algérie a opté pour quatre modes de financements différents, parmi ces moyens il y'a le Fond de Régulation des Recettes. Et c'est le point essentiel sur lequel notre travail va être basé ; et cela par l'étude de la problématique suivante :

Est-ce que les avoirs du Fond de Régulation des Recettes sont utilisés de manière rationnelle ?

Pour répondre à cette problématique, nous avons abordé ces principaux axes :

- La politique budgétaire et ces objectifs
- L'évolution du solde budgétaire en Algérie
- Le Fond de Régulation des Recettes au tant qu'un principal moyen de financement du déficit budgétaire.

Le choix de ce sujet est justifié par la situation économique alarmante que l'Algérie subit surtout lorsque le prix des hydrocarbures a baissé, de ce fait notre objectif est de connaître comment l'Etat couvre ses déficits, par quels moyens et aussi est ce qu'il suit une gestion efficace de ses ressources.

2. La politique budgétaire

La politique budgétaire consiste à utiliser le budget de l'Etat pour atteindre certains objectifs, elle peut agir sur les recettes ou sur les dépenses pour relancer ou stabiliser l'activité.

Il est à noter que l'ouverture des économies aux échanges internationaux limite l'efficacité de la politique budgétaire. En effet, l'accroissement de revenus qui en résulte risque alors de plus profiter aux entreprises étrangères (augmentation des importations) qu'aux entreprises nationales (contrainte extérieure).

En d'autres termes la politique budgétaire constitue, avec la politique monétaire, l'un des principaux leviers de la politique économique de l'État.

Afin d'influer sur la conjoncture économique elle consiste à utiliser certains instruments budgétaires:

- Les dépenses publiques
- L'endettement public
- Les prélèvements fiscaux.

La problématique qui se pose pour un gouvernement c'est de savoir quelle est la politique qu'il convient de mettre en place:

- Soit une politique volontariste?
- Soit une politique expansionniste?
- une politique d'austérité?

Nous remarquons alors qu'il y'a trois types de politique budgétaire.

2.1. Les types de la politique budgétaire

2.1.1. Une politique budgétaire volontariste

En période de dégradation de la conjoncture économique (la situation générale de l'économie d'un pays), les gouvernements mènent quelques fois une politique budgétaire volontariste. Cette politique consiste à soutenir l'activité économique à court terme, en faisant jouer le « multiplicateur keynésien ».

Ce « *multiplicateur keynésien* », est un mécanisme macroéconomique mis en exergue par Keynes (John Maynard).

Il permet de compenser la faiblesse des dépenses privées par un accroissement des dépenses publiques qui vont se traduire certes par un déficit budgétaire pendant un temps mais qui seront comblées grâce à la croissance qui sera stimulée à terme.

2.1.1.1. Les enjeux de la politique volontariste

Cette politique a des effets positifs qui se présentent par la création des revenus supplémentaires qui seront par partie consommés, pour partie épargner et pour partie récupérés par les administrations publiques sous la forme d'impôts et de cotisations sociales.

Mais aussi cette politique a d'autres effets qui sont jugés négatifs qui impactent l'activité économique du pays ;

Les principaux effets sont:

- Une augmentation du déficit qui tend à s'accumuler sur plusieurs années
- Une augmentation de l'emprunt et par conséquent d'un possible accroissement de la dette publique.

2.1.2. La politique budgétaire expansionniste

En cas de croissance faible et de chômage élevé, les pouvoirs publics peuvent mettre en œuvre une politique de relance budgétaire afin d'accélérer l'activité économique.

D'inspiration keynésienne, cette politique utilise les dépenses publiques pour soutenir ou stimuler la croissance économique.

Dans ce cas, les moyens de la politique budgétaire sont : la hausse des dépenses publiques, la baisse des impôts, le creusement du déficit budgétaire et l'aide aux secteurs d'activité qui subissent une crise par des subventions ou des allègements fiscaux

La politique budgétaire expansionniste vise à contrôler la demande globale (somme de toutes les demandes de biens et services dans un pays à un moment donné) en intervenant à court terme sur une ou plusieurs composantes : la consommation globale, l'investissement global des agents économiques ainsi que les exportations.

2.1.3. La politique budgétaire d'austérité

D'inspiration libérale, cette politique préconise de restreindre la demande globale afin de diminuer les tensions inflationnistes. Elle vise à maîtriser les déficits et assainir les finances publiques. Dans ce cas, les moyens de la politique budgétaire sont : la réduction

des dépenses publiques, la hausse des prélèvements obligatoires et la limitation de l'endettement public.

2.2. A quoi sert la politique budgétaire ?

La politique budgétaire sert à mobiliser les ressources budgétaires en vue:

- de leur allocation la plus efficace possible pour atteindre les objectifs de développement fixés par le Gouvernement.
- de maintenir en même temps une certaine discipline budgétaire.

2.3. La politique budgétaire adoptée par l'Algérie

La politique budgétaire en l'Algérie joue un rôle important dans la stabilisation macroéconomique, en endiguant tout effet d'éviction ces dernières années, dans un contexte d'amélioration de l'allocation des ressources notamment au profit de l'activité économique.

De ce fait l'Etat algérien adopte depuis l'an 2000 une politique budgétaire expansionniste dans le but d'encourager les investissements et cela par l'adoption de différents programmes quinquennaux qui sont:

Le programme de soutien à la relance économique (PSRE), le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), le programme de consolidation de la croissance économique(PCCE), et le programme d'appui à la croissance économique(PACE).

Ces programmes ont aboutit à la réalisation des projets d'investissements très importants mais concernant leur rentabilité dépend d'un projet à un autre.

Le développement des réseaux des infrastructures et la diversification économique sont les principaux résultats de ces programmes.

Malgré que l'Algérie opte pour une politique expansionniste qui vise à accroître les investissements, ne lui a pas permit de devenir un Etat de créateur de richesse, d'emploi ou de technologie mais elle reste dépendante de la rente pétrolière ce qui explique les résultats mitigés obtenus.

3. Le solde budgétaire

Le budget de l'Etat est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de l'Etat pour une année civile

Il est constitué de recettes et de dépenses, les recettes proviennent de différentes sources comme ; les recettes fiscales c'est-à-dire : les impôts sur le revenu, les sociétés et les patrimoines, les taxes sur la valeur ajoutées et bien évidemment les recettes fiscales sur les produits pétroliers.

Quant aux dépenses sont de deux natures en Algérie nous avons :

- A. Les dépenses de fonctionnement : sont réparties par département ministériel comme les salaires des fonctionnaires
- B. Les dépenses d'équipement : se sont réparties par secteurs comme par exemple lorsque le ministère du transport qui s'engage pour la construction d'une route.
- C. Des dépenses d'intervention dans les domaines social, économique et international,
- D. Du paiement des intérêts sur la dette publique.

La différence entre toutes les recettes et toutes les dépenses de l'Etat représente le solde budgétaire.

Si les recettes sont supérieures aux dépenses cela s'explique par un excédent budgétaire,

Et si c'est le cas contraire cela se traduit par un déficit budgétaire qui devrait être financé dans le futur, un budget est en équilibre lorsque les recettes sont égales aux dépenses.

Il est à noter que le solde budgétaire en Algérie se montre négatif depuis les années 2000 à (l'exception des deux années 2001 et 2002), ce déficit cumulatif a de sévères conséquences sur la croissance et la situation économique et financière du pays, dont nous citons :

- La persistance de la soutenabilité des dettes publiques interne et externe, malgré l'augmentation de cette dernière suite au recours à l'endettement extérieur pour l'appui budgétaire (emprunt auprès de la Banque Africaine de Développement);
- La dégradation du déficit de la balance commerciale, sous l'effet de la baisse des exportations d'hydrocarbures;
- La contraction des réserves brutes internationales tout en demeurant, néanmoins, appréciables en termes de couverture des importations de biens et services non facteurs;

- La dépréciation quasi-identique du dinar par rapport aux deux principales devises

Le tableau suivant représente l'évolution du solde budgétaire de l'Etat Algérien :

Tableau 1 : Le solde budgétaire de l'Algérie (2000-2019)

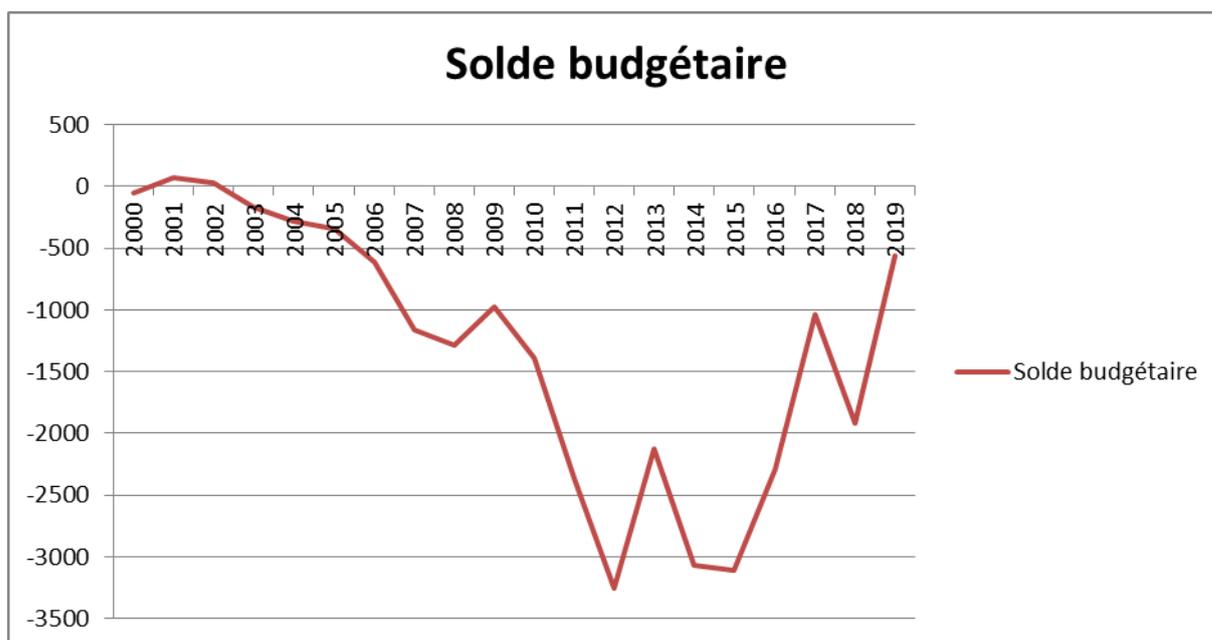
Unité : Milliards de DA

Année	Solde budgétaire
2000	-53,19
2001	68,71
2002	26,04
2003	-164,62
2004	-285,37
2005	-338,04
2006	-611,09
2007	-1159,52
2008	-1288,60
2009	-970,97
2010	-1392,30
2011	-2363,76
2012	-3254,14
2013	-2128,81
2014	-3068,02
2015	-3103,8
2016	-2285,9
2017	-1035,4
2018	-1913,5
2019	-559,4

Source : Elaboré par nous même sur la base des rapports de présentation des lois de finances publiés par le ministère des finances.

Graphe 1 : L'évolution du solde budgétaire de l'Algérie (2000-2019)

Unité : Milliards de DA



Source : Elaboré par nous même sur la base des rapports de présentation des lois de finances publiés par le ministère des finances.

A partir de ce graphe nous constatons que l'économie de l'Algérie a traversé une période pénible et alarmante de 2003 jusqu'à 2018, cela est du à la variation des dépenses de l'Etat face aux recettes et aussi l'instabilité du prix de baril du pétrole vue que l'économie de l'Algérie repose sur les hydrocarbures.

Nous pouvons dire aussi que l'Etat s'apprête à se rapprocher de l'équilibre en 2019 selon les prévisions du ministère des finances, et cela s'explique par Le cadre budgétaire à moyen terme 2018-2020 élaboré dans cette conjoncture difficile, s'inscrit ainsi dans la poursuite de l'effort de rationalisation des dépenses, à travers une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement et une plus grande efficacité des dépenses en investissement public.

4. Les modes de financement du déficit budgétaire

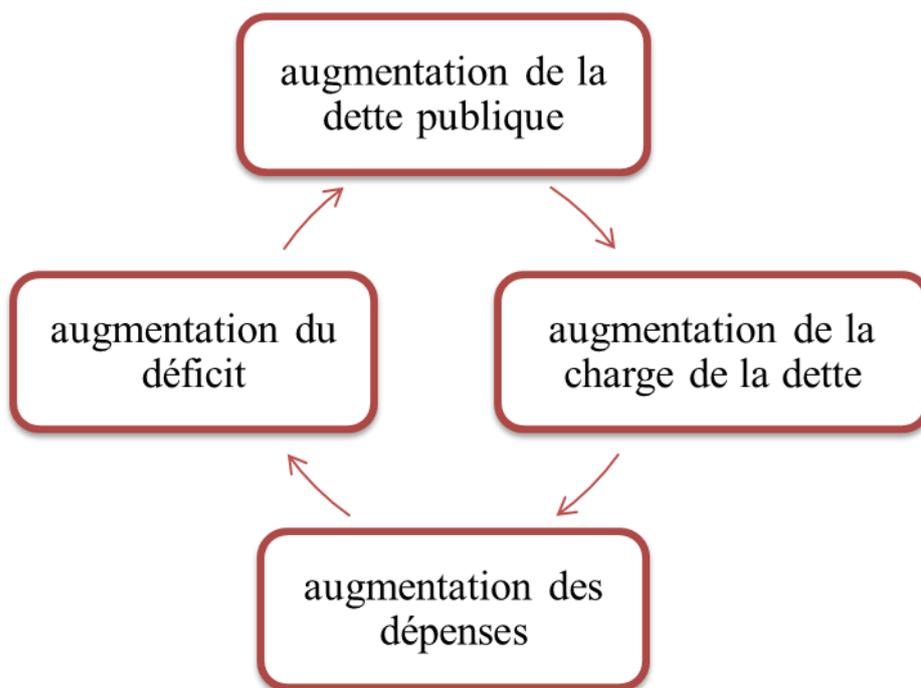
Les Etats qui se trouvent en situation de déficit budgétaire essayent de trouver des ressources pour financer cette insuffisance.

En général le déficit budgétaire et celui de trésorerie sont assurés par quatre modes à savoir :

- Le financement bancaire ;
- Le financement non bancaire ;
- L'endettement public ;
- Et le Fonds de Régulation des Recettes (FRR).

Il faut signaler que le financement par emprunt qui s'agit du financement bancaire doit être relativisé car de nombreux autres facteurs pèsent aujourd'hui sur les taux d'intérêt, en particulier la contrainte de maintenir un taux de change fixe par rapport aux étrangères, car la dette publique peut avoir un effet cumulatif comme il est illustré sur le schéma ci-dessous :

Figure 2 : L'effet de la dette publique sur le déficit budgétaire

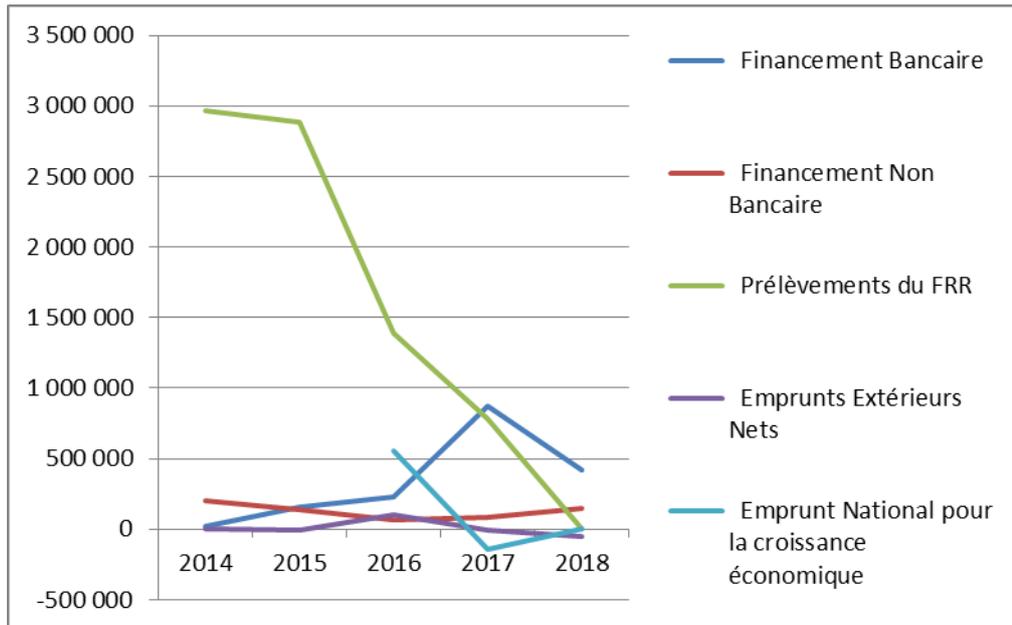


Source : Jean LONGATTE, Pascal VANHOVE : **Economie en 36 fiches**, Dunod, France, 2009, 120.

Le graphe suivant représente les différents modes de financement utilisés par l'Algérie pour les cinq dernières années:

Graphe 2 : Les types de financement du déficit budgétaire de l'Algérie en millions de Dinar Algérien.

Le Fond de Régulation des Recettes un mode de financement du déficit budgétaire (2000-2019).



Source : Elaboré par nous même sur la base des données publiées par le ministère des finances Algérien.

A partir de ce graphe nous remarquons que le mode le plus utilisé dans le financement du déficit budgétaire en Algérie est le Fonds de Régulation des Recettes. Ce dernier est introduit en 2000 suite à la hausse des prix des hydrocarbures. Ses disponibilités servent à financer les déficits budgétaires ainsi le remboursement de la dette publique, le FRR sert aussi à recouvrer tous les engagements de l'État vis-à-vis de l'extérieur et de l'intérieur.

5. Le Fond de Régulation des Recettes

Comme a été introduit au dessus le Fond de Régulation des Recettes était instauré par l'Etat par la loi de finances complémentaire 2000 au tant qu'un nouveau mode de financement du déficit budgétaire.

Ce Fond de Régulation des Recettes (FRR), comme son nom l'indique est un moyen d'intervention dans le but de contrôler les recettes des hydrocarbures et assurer l'équilibre budgétaire de l'Etat.

5.1. Les circonstances de la naissance du FRR

Durant les années 2000 l'économie de l'Algérie était faible et fragiles, les recettes étaient limitées et le PIB pratiquement insuffisant, donc c'est dans ces conditions que l'Etat a décidé créer ce Fond de Régulation des Recettes afin de procurer les disponibilités financières nécessaires, et mettre fin au gaspillage des ressources rares de

l'Etat provenant des hydrocarbures. Alors C'est dans ce contexte que le Fond de Régulation des Recettes qu'a été créé.

5.2. Le fonctionnement du Fond de Régulation des Recettes

Lors de la création d'un FRR, des textes réglementaires déterminaient le mode de son fonctionnement :

- Un décret exécutif qui fixe les modalités de son fonctionnement ;
- Deux arrêtés interministériels qui définissent respectivement la nomenclature des recettes et des dépenses, ainsi, le mode de suivi et d'évaluation des opérations ;
- Des instructions comptables.

Ce Fonds, constitué par l'excédent de recettes de la fiscalité pétrolière, en d'autres termes les plus-values résultant d'un niveau de fiscalité pétrolière supérieur aux prévisions de loi de finances ; ainsi que les avances de la banque d'Algérie destinées à la gestion active de la dette extérieure ; et toutes autres recettes liées au fonctionnement du fonds.

Le principe de précaution impose donc au gouvernement, pour faire face à un éventuel retournement de la conjoncture pétrolière, de conserver les ressources restantes, au sein du Fonds de Régulation.

Si le prix du pétrole du marché devait être inférieur au prix de référence du pétrole, notre pays devra de nouveau s'endetter pour financer le déficit global du Trésor. Cette situation attendue nous oblige dès à présent à mettre en place une stratégie financière externe adéquate à un moment où les ressources de financement externe deviennent plus chères et moins accessibles. Cette stratégie financière relève de la politique économique d'ensemble du gouvernement.

5.3. Les caractéristiques du FRR

Le FRR répond à un certains nombre de caractéristiques dont nous citons quelques une:

- Il est créé, détenu et contrôlé par un Etat souverain, l'Algérie
- Selon sa provenance, c'est un fonds de rente minière, qui tire ses ressources des excédents de la fiscalité pétrolière effective sur celle budgétisée.

- Son objectif principal visé par sa création est de constituer une épargne nationale destinée à des objectifs décisifs de régulation et de stabilisation.
- Il est libellé en monnaie nationale, placé au niveau de la Banque d'Algérie à un très faible taux d'intérêt (faible rendement) et ses avoirs sont tournés exclusivement vers le marché national. Les risques liés à son mode de gestion (placement de ses avoir) sont donc très faibles.

5.4. La situation actuelle du FRR

Le tableau suivant nous éclaire l'évolution du FRR par le temps

Tableau 2 : L'évolution des disponibilités du FRR

Unité : Milliards de DA.

En milliards de DA	2016	2017	2018	2019	2020
Reliquat à fin n-1	2073.8	784.5	00	00	00
Fiscalité pétrolière budgétisée	1682.6	2200.1	2776.2	2957.1	3013.5
Fiscalité pétrolière recouvrée	1781.1	2331.1	2776.2	3229.6	3289.9
Plus-values sur fiscalité pétrolière	98.6	131	00	272.5	276.4
Disponibilité avant prélèvement	2172.4	915.4	00	272.5	276.4
Financement du déficit du trésor par prélèvement du FRR	1387.9	915.4	00	272.5	00
Solde FRR après prélèvements	784.5	00	00	00	276.4

Source : le rapport de présentation de projet de loi de finance 2018 P27.

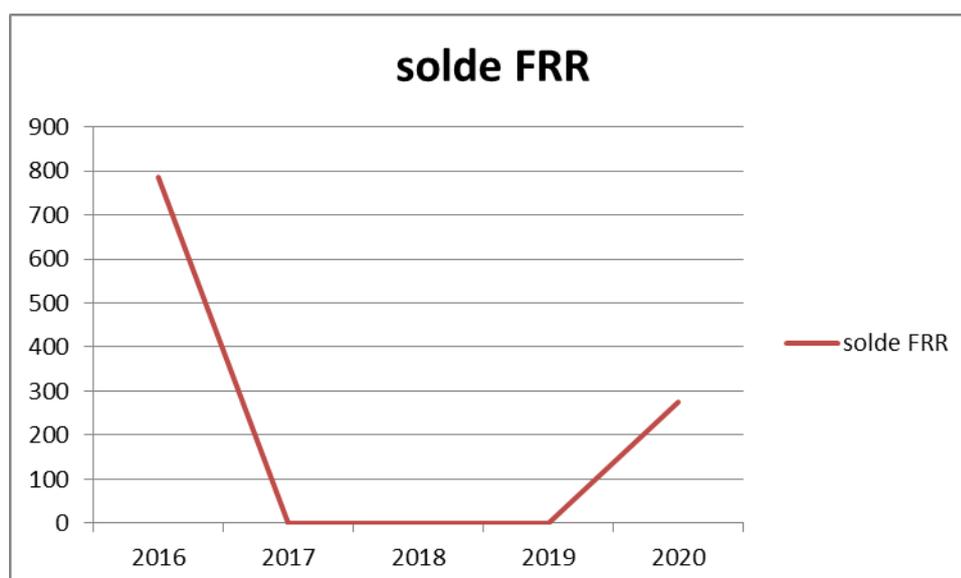
En 2017 le FRR a été complètement épuisé en effectuant un prélèvement qui se lève à 915.4 millions de DA.

La fiscalité pétrolière budgétisée n'a pas pu atteindre la fiscalité pétrolière recouvrée en 2018 et par conséquent les plus values sur la fiscalité pétrolière étaient nulles. Et comme le FRR a été épuisé en 2017 son solde est nul en 2018 et en 2019 selon les prévisions. Ce n'est qu'en 2020 que le FRR pourra être alimenté et constaté un solde positif.

A partir du tableau présenté au-dessus nous pouvons lire la situation actuelle et future du FRR en fonction de ce graphe :

Grapshe 3 : Le solde du FRR dans le temps

Unité : Milliards de DA.



Source : Elaboré par nous même sur la base des données du tableau présenté au-dessus.

Le Fonds de Régulation des Recettes (FRR) devrait afficher un solde nul à fin 2017, 2018 (plus-value nulle) et 2019 (la totalité de la plus-value sera prélevée pour financer le déficit du Trésor). A fin 2020, le FRR pourrait enregistrer un solde positif de près de 276,4Mrds DA, représentant la plus-value générée par l'écart entre la fiscalité pétrolière budgétisée et celle recouvrée.

5.5.L'impact de l'évolution des prix du pétrole sur l'évolution des recettes du FRR

L'écart entre fiscalité pétrolière budgétisée et celle recouvrée représente les disponibilités du fonds de régulation des recettes. À ce titre, l'évolution des recettes versées dans le FRR sont fortement liées à l'évolution du prix du pétrole sur le marché.

Le tableau ci-dessous illustre ce lien :

Tableau 3 : Evolution des prix du pétrole et les versements annuels faits dans le FRR

Année	Prix moyen du baril du pétrole brut US \$/baril	Plus-value sur fiscalité pétrolière en milliards de DA
2008	99.1	2288.16
2009	61.6	400.67
2010	80	1318.31
2011	112.9	2300.32
2012	110.7	2535.31
2013	109.1	2062.23
2014	99.1	1810.32
2015	52.8	552.16
2016	44.7	98.55
2017	50.83	131
2018	50	00

Source : Elaboré par nous même sur la base des données du rapport de présentation du projet de loi de finance.

Nous constatons que lorsque le prix du baril du pétrole augmente ou diminue les plus values sur la fiscalité pétrolière varient dans le même sens de l'évolution du prix du pétrole.

En d'autres termes les recettes annuelles versées dans le FRR évoluent parallèlement l'évolution du prix de baril du pétrole déterminé sur le marché ce qui implique toute hausse des prix du baril du pétrole se traduit par une augmentation des recettes versées dans le FRR, et toute chute de prix se conjugue par une forte baisse des versements faits sur le compte du FRR.

6. La contribution du Fond de Régulation des Recettes dans le financement du déficit budgétaires

En analysant ce point nous allons évoquer le taux de couverture du déficit budgétaire par le Fond de Régulation des Recettes depuis sa création ; donc le tableau suivant nous éclaire ce contexte.

Tableau 4 : La contribution du FRR dans le financement du déficit budgétaire

Unité : Milliards de DA

année	Déficit budgétaire	FRR	Le taux de couverture du déficit.FRR/déficit
2006	611,09	91,53	14,97%
2007	1159,52	531,95	45,87%
2008	1288,6	758,18	58,83%
2009	970,97	364,28	37,51%
2010	1392,3	791,93	56,87%
2011	2363,76	1761,45	74,51%
2012	3254,14	2284,26	70,19%
2013	2128,81	2132,47	100,17%
2014	3068,02	2965,67	96,66%
2015	3103,8	2886,5	92,99%
2016	2285,9	1387,93	60,71%
2017	1035,4	915,4	88,41%
2018	1913,5	0	0%
2019	559,4	272,5	48,71%

Source : Elaboré par nous même sur la base des données du rapport de présentation de la loi de finance 2018.

Par l'analyse de ce tableau nous constatons que l'Etat n'a fait recours aux disponibilités du Fond de Régulation des Recette qu'à partir de l'année 2006 avec une participation qui se lève à 91.530milliard de DA soit 14.97% et depuis cette contribution est en augmentation jusqu'à 2018 où le taux de couverture était de 0% et cela est justifié par l'incapacité du FRR.

Selon les prévisions en 2019 le FRR pourra réaliser une plus values et donc pourra participer au financement du déficit avec un taux de 48,71%.

Il est à noter qu'avant 2006 le déficit budgétaire était financé soit par le financement bancaire, soit par le financement non bancaire ou soit le financement extérieur.

Pour conclure nous pouvons dire que c'est grâce aux interventions du FRR régulières et importantes que le déficit budgétaire est rattrapé et l'équilibre des finances publiques algériennes est maintenu.

Mais à force de faire appel à un seul mode de financement l'Etat se trouve en manque de liquidité des recettes du FRR alors qu'il aurait fallu préserver une part de ces fonds pour l'avenir incertains.

Le Fond de Régulation des Recettes un mode de financement du déficit budgétaire (2000-2019).

7. Solutions proposées

Durant les dernières années le prix du baril du pétrole a connu une baisse considérable sur le marché international, cette chute avait des incidences négatives sur l'économie algérienne.

Les disponibilités du Fond de Régulation des Recettes s'élevaient à plus de 5000 milliards de DA en 2014 son solde a été déclaré nul en 2017 et cela est dû à plusieurs causes dont nous citons : les déficits budgétaires successifs qui ont été constaté et compter sur un seul moyen de financement sans épargner une marge de la liquidité qui a été disponible.

Donc notre analyse et nos constatations nous mènent à suggérer ce qui suit :

- Le marché financier est inactif en Algérie de ce fait, il est temps de faire animer et dynamiser la bourse des valeurs mobilières pour préserver les ressources d'une part et mettre en place une meilleure gestion de l'économie du pays.
- Le déficit budgétaire est de plus en plus pesant pour l'économie Algérienne à ce titre l'Etat doit assurer une maîtrise des dépenses, en optant pour la théorie de mieux dépenser et non pas de plus dépenser, en d'autres termes revoir la politique économique du pays.
- Nous remarquons également que le Fond de Régulation des Recettes certes il contribue efficacement à l'équilibre budgétaire et à la stabilité de l'économie nationale mais vu son solde en 2017 nous commençons à poser quelques questions si ses avoirs ont été gaspillés et mal gérés, donc l'utilisation des avoirs du FRR est déplorée, elle pourra être plus pertinente et plus rentable si ses avoirs seront mieux répartis et rationnellement investis dans le futur.

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que la politique budgétaire joue un rôle majeur dans la stabilité économique du pays, de ce fait celle-ci doit être en cohérence avec les réformes envisagées et doit être définie minutieusement selon le régime d'évolution des dépenses et des charges de l'Etat.

Le solde budgétaire est la différence entre les recettes et les dépenses. Ce solde peut être positif ou négatif. Dans ce dernier cas il s'agit d'un déficit en d'autres termes il y a déficit budgétaire quand le volume des charges est supérieur à celui des ressources, et c'est la situation la plus fréquente en Algérie, car plus de dix années successives le solde budgétaire en dégradation et cela est dû à plusieurs causes ;

Cette insuffisance peut être financé par plusieurs moyens dont nous citons ; le financement bancaire, le financement non bancaire, le financement extérieur et le dernier moyen qui a été introduit le financement par le Fond de Régulation des Recettes.

Ce dernier a été introduit en 2000 dont l'objectif de sa création c'était la contribution dans le financement du déficit budgétaire et assurer l'équilibre économique de l'Etat, en se basant sur les plus values des recettes pétrolières,

Or que la mauvaise gestion des ressources rares de l'Etat a conduit vers une conjoncture indésirable, car en fin 2017 les avoirs du Fond de Régulation des Recettes ont été épuisés à cause de la baisse importante du prix du baril du pétrole et aussi à cause des interventions régulières du fond sans penser à épargner une marge pour le futur.

A cet effet ceci doit conduire à la mise en œuvre d'une politique budgétaire ayant pour finalité la maîtrise de la dépense publique pour notamment éviter un déficit budgétaire non soutenable, et encourager une réforme budgétaire basée sur les objectifs et non pas sur les moyens et ceci par la mise en œuvre d'un processus de gouvernance plus performant afin de gérer plus efficacement les ressources du pays.

8. Références

- Agnès Bénassy-quéré et autre. (2004) : **politique économique**, éditions De Boeck, Belgique.
- Alexandre SINE. (2010) : **L'ordre budgétaire**, Economica.
- Carine BOUTHEVILLAIN, et autres. (2013) : **Les politiques budgétaires dans la crise**, de boeck, France.
- Département des finances publiques. (1996) : **Ajustement budgétaire**,Fond monétaire international, Washington.
- Jean LONGATTE, Pascal VANHOVE. (2009) : **Economie en 36 fiches**, Dunod, France.
- Marc MONTOUSSE. (2006) : **Macroéconomie**, Bréal.
- Pierre CLICHE. (2009) : **Gestion budgétaire et dépenses publiques**, Québec, 2009.
- Rapports de présentation du projet de la loi de finance 2017
- Rapports de présentation du projet de la loi de finance 2018
- Zakia AKLI : **Nature du Fonds de Régulation des Recettes(FRR) et son rôle dans le financement de l'économie algérienne sur la période 2000-2014**, Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magistère en Sciences Economiques, université Mouloud MAMMERI DE TIZI-OUZOU, 2015, P89.
- www.carirn.info
- <https://www.bank-of-algeria.dz/doc/4-03.doc>